CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E100118** **VALABLE JUSQU'AU** **18/05/2027**

ÉDITÉ LE 22/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/09/2003

Raison sociale : SARL BOIS MARINE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/10/2021

Capital : 10 000

3 RUE NOTRE DAME DE LA ROUTE
ZA MANE SALUT
56400 BRECH

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT CÉDEX 450 221 429 RCS

Siret : 450 221 429 00043

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5420055

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 515308/

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 515308/

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 97 56 61 23 **Fax :**

Portable : 06 84 33 54 92

Responsabilité légale :
PECOUD ERIC GÉRANT

Site Internet : www.boismarine.fr

E-mail : bois-marine@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 330 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)		07/05/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/05/2026 15:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E100118** **VALABLE JUSQU'AU** **18/05/2027**

ÉDITÉ LE **22/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/09/2003
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/10/2021
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT CÉDEX 450 221 429 RCS

Siret : **450 221 429 00043**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 5420055

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 515308/

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 515308/

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **SARL BOIS MARINE**

3 RUE NOTRE DAME DE LA ROUTE
ZA MANE SALUT
56400 BRECH

Téléphone : 02 97 56 61 23 **Fax :**
Portable : 06 84 33 54 92

Site Internet : www.boismarine.fr
E-mail : bois-marine@orange.fr

Responsabilité légale :
PECOUD ERIC GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	07/05/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	07/05/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/05/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	07/05/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/05/2026 15:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.